

tales, les bacilles, généralement très nombreux dans l'organisme, finissent, à un moment donné, par disparaître complètement. Cette disparition était d'autant plus remarquable, qu'ordinairement, les bacilles tuberculeux introduits expérimentalement dans l'organisme, même dans un état modifié rendant leur absorption plus facile, se résorbent très difficilement. On ne pouvait donc s'exprimer la disparition des bacilles tuberculeux pendant l'évolution de la tuberculose militaire qu'en admettant que cette disparition relevait d'un processus d'immunisation. Quant à la mort régulière de l'individu tuberculeux malgré cette immunisation, on pouvait penser que la terminaison fatale tenait à ce que l'immunité en question se manifestait trop tard.

Ce fait, qui prouvait l'existence d'une immunité tuberculeuse, montrait en même temps une de ses conditions essentielles. Il faisait notamment voir, que l'immunité ne se manifestait que dans des cas où l'organisme était farci, pour ainsi dire, de bacilles tuberculeux qu'on trouvait dans tous les organes et dans tous les tissus sur lesquels ils agissaient et qu'ils impressionnaient par leurs produits. En second lieu, il semblait que cette immunité ne survenait qu'après absorption, après digestion d'innombrables bacilles par les tissus.

La voie à suivre, si l'on voulait réaliser expérimentalement cette immunité, c'est-à-dire si l'on voulait immuniser l'animal contre la tuberculose, était donc tout indiquée ; il fallait trouver un procédé qui permit d'introduire dans l'organisme un nombre considérable de bacilles pouvant être facilement résorbés par les tissus.

Les recherches faites dans cette direction ont rencontré, dès le début, des difficultés considérables. Des essais faits avec les bacilles tuberculeux vivants ou avec des cultures traitées par le chloroforme, la chaleur, les acides minéraux, les alcalis caustiques, etc., etc., ont constamment donné des résultats négatifs, jusqu'au moment où R. Koch eut l'idée de traiter les cultures par la glycérine. C'est ainsi que fut trouvée l'ancienne tuberculine.

Les faits constatés avec l'ancienne tuberculine en clinique aussi bien que dans les expériences sur les animaux, ont montré que cette tuberculine n'immunisait que contre les toxines tuberculeuses, c'est-à-dire que tout en conférant une immunité contre les substances formées par les bacilles tuberculeux, elle ne garantissait pas l'organisme contre les autres effets de ces bacilles. Mais comme la tuberculose semblait posséder les deux immunités à la fois : l'immunité antitoxique, comme dans le tétanos et l'immunité antibactérienne, comme dans la fièvre typhoïde ou le choléra, il restait à découvrir la seconde substance capable d'immuniser contre les bacilles mêmes.

Toujours guidé par le fait constaté dans la tuberculose miliaire